



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020 DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES DE LA MRC DE KAMOURASKA**

**Saint-Pascal, le 21 octobre 2020.** – Le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Kamouraska rend public son rapport d'activités du *Fonds de développement des territoires (FDT)*.

**Le Fonds de développement des territoires (FDT)**

Issu de l'*Accord de partenariat avec les municipalités* (Pacte fiscal 2015-2020), le Fonds de développement des territoires de la MRC de Kamouraska représente une aide financière de 1 106 352 \$ pour l'année 2019-2020 provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Le Conseil de la MRC de Kamouraska y ajoute un montant de 230 798 \$ totalisant un fonds de 1 337 150 \$.

- 31 % de cette enveloppe est attribuée à la réalisation de projets de développement locaux, régionaux et interrégionaux autant dans les 17 municipalités, la MRC et qu'au Bas-Saint-Laurent;
- 15 % de cette enveloppe est attribuée à la gestion d'ententes de service en tourisme et en transport;
- 54 % du montant est affecté aux ressources humaines en service-conseil en matière de développement et de soutien à la planification de l'aménagement du territoire.

Le FDT a permis la réalisation de 63 projets dans le milieu, notamment dans les domaines social, municipal, environnemental et socioéconomique. Ces projets totalisent un investissement global de 3 285 377 \$.

« *Nos milieux se vitalisent grâce au FDT de la MRC de Kamouraska, qui représente un effet levier structurant pour le développement local et régional de notre territoire* », de déclarer monsieur Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska.

Le Service de développement territorial de la MRC est principalement responsable des activités liées au FDT et se compose d'une dizaine de professionnels. Associés soit au volet rural, soit au volet entrepreneurial, ceux-ci s'appliquent à s'investir dans les lieux de concertation du milieu et à accompagner techniquement et financièrement les entreprises de la région. Rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020, le Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC de Kamouraska remplace le FDT pour les 5 prochaines années.

Les personnes désirant de l'information concernant le développement rural peuvent communiquer avec madame Thérèse Brodeur, conseillère en développement rural à la MRC de Kamouraska, au 418 492-1660, poste 237 ou [tbrodeur@mrckamouraska.com](mailto:tbrodeur@mrckamouraska.com).

-30-

**Sources :**

**Relations de presse:**

Yvonne Tremblay  
Agente en tourisme et aux communications  
Promotion Kamouraska  
418 492-1660 poste 254  
[tourismekamouraska@gmail.com](mailto:tourismekamouraska@gmail.com)

**Information :**

Thérèse Brodeur  
Conseillère en développement rural  
MRC de Kamouraska  
418-492-1660 poste 237  
[tbrodeur@mrckamouraska.com](mailto:tbrodeur@mrckamouraska.com)

